

Montréal, le 10 septembre 2010

Par courriel

Destinataires :

Me Éric Fraser et tous les intéressés

Objet :

**Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité
pour l'année tarifaire 2011-2012
Séance de travail sur le Projet Tarifaire Heure Juste
Dossier de la Régie : R-3740-2010**

La présente a trait au déroulement de la séance de travail qui aura lieu dans la Salle Riopelle de nos bureaux de Montréal le **16 septembre 2010 à compter de 10h**, portant sur le Projet Tarifaire Heure Juste, dont les résultats font l'objet de la pièce B-1, HQD-12, document 2, pages 8 à 12 et Annexe, et document 6.

L'ordre du jour de la séance de travail sera le suivant :

1. Présentation du Distributeur
 - Rappel du contexte, des hypothèses et des principes tarifaires utilisés;
 - Résultats du Projet;
 - Réception du Projet par les participants (comportement et groupes de discussion);
 - Recommandations du Distributeur à court et moyen terme;
2. Questions des intéressés qui auront été reconnus intervenants par la Régie;
3. Questions de la Régie.

La Régie précise que cette séance de travail portera sur le projet tel que présenté aux documents précités et qu'elle vise à permettre une bonne compréhension de cet élément du présent dossier, de façon à réduire, voire éliminer, les demandes de renseignement écrites sur ce sujet. La Régie demande également au Distributeur, dans le cas où il prendrait, lors de cette séance, des engagements en vue de compléter sa preuve au dossier, de déposer des documents précis et explicites à cet égard afin d'en assurer un examen efficace lors de l'audience.

Enfin, la Régie demande au Distributeur de déposer à l'avance à la Régie, pour affichage sur le site de celle-ci, tout document supplémentaire à ceux précités qu'il prévoit présenter ou distribuer lors de la séance.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as